

AVIS DE CONVOCATION

Réunion du Comité consultatif pour l'équité, la diversité, l'inclusion et les droits de la personne (CDP) du Conseil scolaire Viamonde – **Réunion N°3**

Membres du Conseil

Mme Kristine Dandavino, Conseillère scolaire
Mme Emmanuelle Richez, Conseillère scolaire
Mme Stefania Sigurdson Forbes, Conseillère scolaire

Représentante du comité consultatif de l'enfance en difficulté (CCED)

Mme Aimable Manoushka

Représentant des membres du personnel du Conseil scolaire Viamonde

M. Yves Dumorné, Enseignant à l'école secondaire Gabriel-Dumont

Représentante du comité de participation des élèves du Conseil scolaire Viamonde

Mlle. Nour Alhuda Serhan, Élève à l'école secondaire de Lamothe-Cadillac

Représentant.e.s d'organismes

Mme Kenza Zoughi, Représentante du *Réseau Femmes du Sud-Ouest de L'Ontario*
Mme Yann Vivette Tsobgni, Représentante de *l'Institut Résiliences*
M. Arnaud Baudry, Représentant de *FrancoQueer*

Représentant.e.s de l'administration du Conseil scolaire Viamonde

Mme Shondra Mings, Agente en équité et droits de la personne
M. Hugues Kamga, Surintendant de l'éducation
Mme Corine Céline, Secrétaire de séances

Vous êtes par la présente convoqué-e à la

Réunion du Comité consultatif pour l'équité, la diversité, l'inclusion et les droits de la personne (CDP)

Date : **Le 25 janvier 2023 à 17 h**

Lieu : Réunion Microsoft Teams
Rejoindre sur votre ordinateur ou application mobile
[Cliquez ici pour participer à la réunion](#)

**COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ, L'INCLUSION ET
LES DROITS DE LA PERSONNE (CDP)**

ORDRE DU JOUR

Rencontre N° 3

1. Appel des membres
2. Reconnaissance des territoires des peuples autochtones
3. Mise à jour : Comités permanents du Conseil
4. Nomination d'une présidence ou d'un président de séance
- 5. Affaires courantes :**
 - 5.1** Adoption de l'ordre du jour
 - 5.2** Déclaration de conflits d'intérêts
 - 5.3** Adoption du procès-verbal de la **réunion N°2** du 03 octobre 2022
 - 5.4** Questions découlant du procès-verbal de la **réunion N°2** du 03 octobre 2022
- 6. Rapports au CDP**
 - 6.1** Résultats du Conseil scolaire Viamonde aux tests de l'OQRE de quelques sous-groupes d'élèves
 - 6.2** Accueil et accompagnement des élèves inscrits aux programmes ALF ou PANA
 - 6.3** Accueil et accompagnement des élèves transgenres, non binaires, et en questionnement par rapport au genre
 - 6.4** Activités systémiques qui soutiennent l'équité, l'inclusion et les droits de la personne
7. Suggestions des membres du CDP pour le comité éducation, équité et diversité
8. Mise à jour des organismes : Tour de table
9. Levée de la réunion

Reconnaissance des Territoires

Siège social du Conseil scolaire Viamonde

Nous, au siège social du Conseil scolaire Viamonde, respectons cette terre qui nous accueille, nous nourrit et nous abrite et soulignons également le rôle important que jouent la faune, la flore, l'eau et les minéraux dans notre vie.

Nous nous rappelons que nous vivons sur un territoire visé par l'accord du bol à une cuillère, et le Traité de Niagara, représenté par la chaîne de l'alliance.

Nous reconnaissons aussi que le siège social se trouve sur une terre visée par le traité 13, terre des Anishinaabe, dont les Mississaugas du Credit, des Haudenosaunee et des Wendat. Aujourd'hui, plusieurs peuples des Premières Nations, des Métis et des Inuit vivent sur ce territoire.

Ainsi, nous pouvons apprendre et prendre soin de cette terre avec les peuples autochtones, afin de nous assurer du bien-être de tous les êtres vivants partageant les ressources, pour les générations à venir.

[Carte de territoires: Native-land.ca](http://Native-land.ca) | [La terre de quels aïeux?](#)

[Carte des traités et des réserves en Ontario](http://Ontario.ca) | Ontario.ca

PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE NO 2 DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ, L'INCLUSION ET LES DROITS DE LA PERSONNE (CDP) DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE.

Le 3 OCTOBRE 2022

Le comité **CDP** tient sa deuxième rencontre le **03 octobre 2022** de 17 h 00 à 19 h 06 par vidéoconférence sous la présidence de Mme Karine Ricard, conseillère scolaire.

Membres du Conseil

Mme Geneviève Oger, Présidente Conseil scolaire, CSViamonde
Mme Karine Ricard, Conseillère scolaire, CSViamonde

Représentante du comité consultatif de l'enfance en difficulté (CCED)

Mme Manoushka Aimable

Représentant des membres du personnel du Conseil scolaire Viamonde

M. Yves Dumorné, enseignant à l'école élémentaire Marie-Curie

Représentante du comité de participation des élèves du Conseil scolaire Viamonde

Mlle Serhan, Nour Alhuda, Élève à l'école secondaire de Lamothe-Cadillac

Représentant.e.s d'organismes

Mme Kenza Zoughi, Représentante du *Réseau Femmes du sud-ouest de L'Ontario*
Mme Yann Vivette Tsobgni, Représentante de *l'Institut Résiliences*
M. Arnaud Baudry, Représentant de *FrancoQueer*

Représentant.e.s de l'administration du Conseil scolaire Viamonde

M Michel Laverdière, directeur de l'éducation par intérim
M. Hugues Kamga, surintendant de l'éducation
Mme Shondra Mings, agente en équité et droits de la personne
Mme Corine Céline, secrétaire de séances

Voici le lien vers la documentation :

https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/2022-10-03_-_documentationR_CDP.pdf

1. MOT DE BIENVENUE

La présidente, Mme Ricard souhaite la bienvenue à tous.

2. RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES DES PEUPLES AUTOCHTONES

Conseillère Ricard énonce ce qui suit :

Depuis plus de 15 000 ans, de nombreuses personnes ont vécu sur la terre où se trouvent nos écoles et nos bureaux administratifs. Nous nous tenons sur le territoire des peuples autochtones de l'île de la Tortue où nous sommes uniquement dépositaires du territoire et que nous sommes tenus d'en assurer la pérennité pour les générations à venir. Les élèves, le personnel et les membres du Conseil scolaire Viamonde sont reconnaissants d'avoir l'occasion de travailler, de jouer et de s'épanouir sur ce territoire.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Un changement au niveau de la représentante des élèves, Mlle Serhan, Nour Alhuda remplacera Mlle MarieLys Wabgou élue élève conseillère.

L'ordre du jour modifié est adopté par le comité.

ADOPTÉE

4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune déclaration de conflits d'intérêts

5. AFFAIRES COURANTES:

5.1 Adoption du procès-verbal de la rencontre du 16 mai 2022

Conseillère Oger, appuyée par conseillère Ricard propose :

***QUE** l'adoption du procès-verbal de la réunion du 16 mai 2022 soit approuvée.*

ADOPTÉE

6. RAPPORTS AU CDP

6.1 Bilan année 1 du programme d'accompagnateurs des élèves noirs pour l'obtention du diplôme.

Le comité prend connaissance du rapport sur le « Programme d'accompagnateurs des élèves noirs pour l'obtention du diplôme – Bilan des activités année 1 ».

M. Kamga, surintendant de l'éducation fait un petit tour d'horizon sur les raisons d'être du programme et des résultats attendus. Les résultats de l'année 1 du programme sont présentés aux membres du comité (**Annexe A**).

Après une période de questions, conseillère Oger, appuyée par conseillère Ricard propose :

QUE le rapport en date du 3 octobre 2022 « Programme d'accompagnateurs des élèves noirs pour l'obtention du diplôme – Bilan des activités année 1 » soit reçu.

ADOPTÉE

6.2 Résultat de la collecte des données identitaires des élèves.

M. Kamga présente au comité le rapport sur le « Résultat de la collecte des données identitaires des élèves » (**Annexe B**).

Après une période de questions, conseillère Oger, appuyée par conseillère Ricard propose :

QUE le rapport en date du 3 octobre 2022 intitulé « Résultat de la collecte des données identitaires des élèves » soit reçu.

ADOPTÉE

7 RÉVISION DES POLITIQUES – CONSULTATION

7.1 Politique n° 3,15 – Éducation inclusive

Le comité prend connaissance du rapport portant sur la collecte de la rétroaction des membres du CDP sur la proposition de « Révision de la politique n° 3,15, Équité et Éducation inclusive »,

M. Kamga informe le comité que l'un de ses rôles est de « Formuler des suggestions au Conseil scolaire Viamonde sur toute question concernant la mise en œuvre de la politique n° 3,15 équité et éducation inclusive ». À ce titre, l'avis du comité est sollicité avant que le processus de révision de la politique ne soit enclenché. Les membres ont la possibilité de soumettre leurs commentaires dans le lien contenu à l'Annexe 2. Les commentaires doivent être reçus d'ici le 18 novembre 2022.

Conseillère Oger, appuyée par conseillère Ricard propose :

QUE le rapport en date du 3 octobre 2022 « collecte de la rétroaction du CDP – Révision de la politique n° 3,15 – Équité et éducation inclusive » soit reçu.

8 LES MEMBRES DU COMITÉ CDP PRÉSENTENT LEURS ORGANISMES À TOUR DE RÔLE.

Mme Yann Vivette Tsobgni, Représentante de *l'Institut Résiliences*

Elle informe le comité que l'Institut Résiliences poursuit son travail sur la sensibilisation à la diversité culturelle, religieuse, linguistique, et toutes autres diversités au sein des communautés noires. Mme Tsobgni ajoute qu'elle travaille actuellement avec un organisme dans le domaine de l'autisme dans le but d'aider et accompagner les parents immigrants noirs dans les conseils scolaires afin de trouver une approche culturelle et l'acceptation de ce handicap.

Mme Manoushka Aimable, Centre francophone du Grand Toronto

Elle informe le comité, que l'AGA du centre francophone s'est tenu le 19 septembre 2022 et fut un succès. Elle partage que depuis le mois d'août, l'accueil à l'aéroport Pearson a été rendu disponible pour les anglophones dans le but de les diriger vers des établissements afin de faciliter leur installation au Canada. Elle mentionne également que toutes les activités du Centre francophone du Grand Toronto ont repris depuis le mois de septembre 2022.

M. Arnaud Baudry, Représentant de *FrancoQueer*

Du côté de FrancoQueer, le centre est en cours de recrutement pour augmenter son programme destiné aux écoles y compris Viamonde. Il poursuit avec ses services d'établissements et du développement du programme partenaire inclusive qui vise à faire de la sensibilisation sur la diversité sexuelle et de genre. Un gala de fin d'année sera organisé le 17 décembre 2022.

Pour terminer, la conseillère Ricard informe le comité qu'elle ne sollicitera pas un nouveau mandat de conseillère scolaire et souhaite bonne chance à la personne qui la remplacera. Elle encourage de toujours promouvoir ce comité afin que la discussion reste ouverte pour l'avenir de nos enfants.

9 LEVÉE DE LA RÉUNION

À 19 h 06, l'ordre du jour étant épuisé, conseillère Oger, appuyée par conseillère Ricard propose :

QUE la réunion soit levée.

ADOPTÉE.

M. Hugues Kamga
Surintendant de l'éducation

Mme Karine Ricard
Présidente du Comité CDP

Le 05 décembre 2022

AUX MEMBRES DU COMITÉ ÉDUCATION DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Résultats aux tests de l'OQRE, 3^e et 6^e année (lecture, écriture et mathématiques), 9^e année (test provincial de mathématiques) et test provincial de compétences linguistique pour l'année scolaire 2021-2022 de quelques Sous-groupes d'élèves

116, Cornelius Parkway
Toronto (Ontario)
M6L 2K5

csviamonde.ca

Préambule

L'OQRE (Office de la Qualité et de la Responsabilité en Éducation) est un organisme gouvernemental qui appuie l'apprentissage des élèves et contribue à la responsabilité du système éducatif financé par les fonds publics en évaluant tous les élèves à des étapes clés de leur parcours éducatif.

L'OQRE élabore et administre des tests à grande échelle, produisant ainsi des données que les conseils scolaires et les écoles analysent pour se fixer des objectifs d'amélioration.

Les perturbations provoquées par la pandémie de COVID-19 ont conduit à l'annulation des tests de l'OQRE pendant les années scolaires 2019-2020 et 2020-2021.

La reprise des tests de l'OQRE pendant l'année scolaire 2021-2022 a également marqué le début officiel de l'administration des tests au format numérique en ligne, ceci après la mise à l'essai pendant l'année scolaire 2020-2021.

Les tests de l'OQRE ont été administrés aux élèves apprenant en présentiel ainsi qu'aux élèves apprenant à distance et ayant effectué le test en présentiel.

Les données de l'OQRE constituent un indicateur important de l'apprentissage des élèves. Elles contribuent à nourrir les discussions sur l'enseignement et l'apprentissage de ceux-ci. Leur analyse sert de catalyseur à l'amélioration du rendement des élèves.

De nombreux facteurs influent sur la réussite des élèves et les données de l'OQRE ne fournissent qu'une partie de l'information à cet égard. Pour bien comprendre les tendances de l'apprentissage des élèves, il est important de



tenir compte des résultats aux tests de l'OQRE, des données du questionnaire à l'intention des élèves, mais aussi d'informations provenant des données générées au niveau de l'école telles que : les données démographiques, les registres de présence, les observations du personnel enseignant, les données sur le comportement et l'attitude des élèves. Toutes ces informations aident le personnel enseignant ainsi que le personnel administratif à cerner les difficultés globales en littératie et en mathématiques et à diriger leur attention là où c'est le plus nécessaire.

Le ministère de l'Éducation a établi le niveau 3 comme étant la norme provinciale.

Un rapport complet portant sur l'ensemble des résultats de l'OQRE sera présenté lors de la prochaine rencontre ordinaire du Conseil.

116, Cornelius Parkway
Toronto (Ontario)
M6L 2K5

csviamonde.ca

Résultats de quelques sous-groupes d'élèves

Afin de permettre à tous les élèves de réaliser leur plein potentiel, le Conseil s'est fixé dans son plan d'amélioration et d'équité des objectifs en lien avec les résultats aux tests de l'OQRE de quelques sous-groupes d'élèves donc :

- les élèves inscrits au programme de l'enfance en difficulté,
- les élèves apprenant de la langue¹,
- les filles et les garçons, ainsi que
- les élèves autochtones².

Cette démarche s'inscrit dans l'approche du Conseil visant à utiliser les données démographiques des élèves afin d'identifier si elle existe, des obstacles potentiels à la réussite auxquels certains groupes peuvent être confrontés et y remédier.

L'annexe A du présent rapport présente les résultats de quelques sous-groupes d'élèves.

Résultats aux tests de l'OQRE de l'année scolaire 2021-2022

Plusieurs éléments contextuels doivent être pris en considération lors de l'analyse des résultats de l'OQRE de l'année scolaire 2021-2022. En effet, en plus d'avoir profondément modernisé la façon dont les tests de l'OQRE sont administrés, il faut noter les changements importants suivants :

- Évaluations adaptatives entièrement numérique, ce qui signifie que la question suivante change en fonction de la réponse des élèves à la question précédente.

¹ Les apprenantes et apprenants de la langue française incluent les élèves bénéficiant du programme d'ALF ou du PANA.

² Les résultats par autoidentification autochtones sont diffusés en toute sécurité pour être utilisés par les conseils et les écoles dans le cadre de leurs activités de planification; ils ne seront pas diffusés au public.

- Nouveau programme de mathématique de la 1^{ère} à la 8^e année, introduit lors de l'année scolaire 2020-2021,
- Nouveau programme de mathématique de 9^e année, introduit lors de l'année scolaire 2021-2022,
- Décloisonnement des cours de 9^e année à partir de l'année scolaire 2021-2022,
- Suspension de la condition du TPCL pour l'obtention du diplôme lors des années scolaires 2019-2020 et 2020-2021,
- Cohorte plus importante des élèves admissibles antérieurement,
- Administration du TPCL à l'automne et au printemps avec possibilité pour les élèves qui ne l'ont pas réussi à l'automne de le refaire au printemps,
- Période d'évaluation plus longue pour les tests du cycle primaire, moyen et le test de mathématique 9^e année.

Par conséquent, les résultats de l'OQRE 2021-2022 constituent une nouvelle référence et ne peuvent aucunement être comparés aux années scolaires précédentes.

Décloisonnement des cours de mathématiques 9^e année

En juin 2021, le ministère de l'Éducation a aboli le cloisonnement des cours de mathématiques 9^e année et a publié un nouveau cours en remplacement des cours appliqué et théorique de mathématiques 9^e année.

Ce nouveau cours, accessible à tous les élèves a été mis en œuvre dans les salles de classe lors de la rentrée scolaire de septembre 2021. Ce cours décloisonné de mathématique est l'une des initiatives mises en œuvre par le gouvernement pour lutter contre la discrimination systémique ainsi que les obstacles auxquels font face les élèves noirs, autochtones, ceux vivant dans des ménages à faible revenu ou ayant des handicaps ou des besoins particuliers.

Ce cours décloisonné de mathématiques permet de garder les options des élèves ouvertes afin de soutenir les prises de décisions éclairées sur les futurs cours de mathématiques.

L'année scolaire 2021-2022, fut la première année scolaire au cours de laquelle tous les élèves de 9^e année ont pu passer un test de mathématique de l'OQRE basé sur le cours décloisonné de mathématiques 9^e année.



Tests en lecture, écriture et mathématiques du cycle primaire (1^{ère} à 3^e année) et du cycle moyen (4^{ème} à 6^e année)

Le test en lecture, écriture et mathématiques du cycle primaire évalue les habiletés en lecture, écriture et mathématiques que les élèves doivent avoir acquis à la fin de la 3^e année³ et celui du cycle moyen celles acquises à la fin de la 6^e année.

Lecture - Le test permet à l'élève de démontrer ses habiletés à comprendre les idées et les renseignements explicites et implicites et à répondre aux questions des textes de lecture en établissant des liens avec le contenu des textes et ses connaissances et expériences personnelles.

Écriture - Le test permet à l'élève de démontrer ses habiletés à développer une idée principale à l'aide d'idées secondaires, de structurer des idées et des renseignements de façon cohérente et d'utiliser les conventions linguistiques (orthographe, grammaire, ponctuation) d'une manière qui ne gêne pas la clarté de la communication.

Mathématiques - Le test permet aux élèves de démontrer leurs connaissances et habiletés en lien avec les domaines mathématiques suivants : Nombres, Algèbre, Données, Sens de l'espace et Littératie financière. Les domaines de mathématiques à l'étude mettent l'accent sur le codage, la littéracie financière et la modélisation mathématique.

116, Cornelius Parkway
Toronto (Ontario)
M6L 2K5

csviamonde.ca

Test de mathématiques, 9^e année

L'année scolaire 2021-2022 a vu la mise en œuvre du décloisonnement dans le cours de mathématiques 9^e année. Lors du test de mathématiques de l'OQRE, les élèves du cours décloisonné démontrent leur acquisition des connaissances et compétences en lien avec le codage, la littératie financière, le processus de la modélisation mathématique et des concepts mathématiques des domaines tels que : Nombres; Algèbre; Données; Géométrie et mesure et enfin Littératie financière.

Test provincial de compétences linguistiques, 10^e année

La réussite au Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) est une condition d'obtention du diplôme d'études secondaires (DÉSO). À partir de l'année scolaire 2021-2022, les élèves ont deux occasions (automne et

³ OQRE, [Test de 3e année, cycle primaire - OQRE \(eqao.com\)](https://www.eqao.com), consulté le 2022-11-07.

printemps) de démontrer leur acquisition des compétences et habiletés évaluées.

Le TPCL évalue les compétences linguistiques (lecture et écriture) que les élèves de 10^e année doivent avoir acquises. Il est fondé sur les attentes et les contenus d'apprentissage en lecture et en écriture du curriculum de l'Ontario, dans toutes les matières, jusqu'à la fin de la 9^e année.

Conclusion

Tests en lecture, écriture et mathématiques du cycle primaire

En ce qui concerne les filles et les garçons, excepté en mathématiques où le pourcentage de garçons (77%) qui atteignent ou dépassent la norme provinciale est supérieur à celui des filles (69%), on ne note pas une différence significative dans les autres domaines entre les résultats de ces deux sous-groupes (lecture fille 98% vs garçons 86% et écriture filles 71% vs 70% garçons). .

En ce qui concerne les élèves apprenant.e.s de la langue, on constate que le pourcentage des élèves de Viamonde qui atteignent ou dépassent la norme provinciale est semblable à celui de la province (Viamonde : lecture 76%, écriture 58% et maths 60%; Province : lecture 75%, écriture 59% et maths 60%).

Pour les élèves inscrits au programme de l'enfance en difficulté, le pourcentage des élèves de Viamonde qui atteignent ou dépassent la norme provinciale est supérieur à celui de la province (Viamonde : lecture 72%, écriture 47% et maths 49%; Province : lecture 61%, écriture 42% et maths 41%).

Tests en lecture, écriture et mathématiques du cycle moyen

En ce qui concerne les filles et les garçons, excepté en écriture où le pourcentage des filles (90%) qui atteignent ou dépassent la norme provinciale est supérieur à celui des garçons (84%), on ne note pas une différence significative dans les autres domaines (lecture fille 98% vs garçons 96% et mathématiques filles 59% vs 63% garçons).

En ce qui concerne les élèves apprenant.e.s de la langue, on constate que le pourcentage des élèves de Viamonde (93%) qui atteignent ou dépassent la norme provinciale est légèrement inférieur à celle de la province (96%) en

lecture, mais supérieur dans les domaines écriture (Viamonde 78% vs 73% province) et mathématiques (Viamonde 50% vs 43% province).

Pour les élèves inscrits au programme de l'enfance en difficulté, le pourcentage des élèves de Viamonde qui atteignent ou dépassent la norme provinciale est supérieur à celui de la province en écriture (Viamonde 64% vs 57% province) et mathématique (Viamonde 39% vs 27% province), mais similaire en lecture (Viamonde 90% vs 91% province).

Tests de mathématiques 9^e année

En ce qui concerne les filles et les garçons, on note que le pourcentage des garçons (67%) qui atteignent ou dépassent la norme provinciale est légèrement supérieur à celle des filles (63%).

Pour les élèves apprenant.e.s de la langue, le pourcentage des élèves de Viamonde qui atteignent ou dépassent la norme provinciale est supérieur à celui de la province (Viamonde 73% vs 53% province).

Pour les élèves inscrits au programme de l'enfance en difficulté, le pourcentage des élèves qui atteignent ou dépassent la norme provinciale est supérieur à celui de la province (Viamonde 42% vs 31% province).

Tests de compétences linguistiques (TPCL)

En ce qui concerne les garçons et les filles, le pourcentage de ces dernières admissibles pour la première fois⁴ est supérieur à celui des garçons (filles 94% vs garçons 89%). La tendance est la même en ce qui concerne les élèves admissibles antérieurement⁵ (filles 97% vs garçons 92%).

Pour les apprenant.e.s de la langue, le pourcentage des élèves admissibles pour la première fois ayant réussi est inférieur à celui de la province (Viamonde 77% et province 87%). En ce qui concerne les élèves admissibles antérieurement, le pourcentage des élèves de Viamonde ayant réussi est supérieur à celui de la province (Viamonde 100% vs 89% province).

⁴ *Élèves admissibles pour la première fois* : désignent les élèves qui sont censés faire le TPCL pour la première fois en deuxième année du secondaire; cela s'applique également aux élèves de 10^e année en provenance d'une autre province.

⁵ *Élèves admissibles antérieurement* : désignent l'ensemble des élèves qui étaient absents ou qui ont bénéficié d'un report; qui n'ont pas fourni de preuves suffisantes pour déterminer un résultat; qui n'ont pas encore réussi le TPCL lors d'une ou de plusieurs de ses administrations précédentes; qui ont déjà bénéficié d'une exemption, mais qui visent maintenant l'obtention du DESO; ou qui sont en 11^e ou 12^e année en provenance d'une autre province.

Pour les élèves inscrits au programme de l'enfance en difficulté, le pourcentage des élèves de Viamonde admissibles pour la première fois qui ont réussi est supérieur à celui de la province (Viamonde 75% vs 69% province). La tendance est la même pour les élèves admissibles antérieurement (Viamonde 82% vs province 74%).

Planification de l'amélioration des résultats

Avec le soutien des services du secteur de l'éducation, les équipes-écoles analysent présentement leurs résultats de l'OQRE. Cette analyse est faite conjointement avec d'autres données provenant de diverses sources, telles que le niveau de rendement aux bulletins scolaires en utilisant l'outil d'analyse Encompass et les données au niveau des profils de classe. Les données contextuelles, démographiques et les renseignements sur les attitudes des élèves face à l'apprentissage seront également examinés.

À la suite de ces analyses, les écoles pourront réviser leur plan d'amélioration et d'équité, se fixer des objectifs à atteindre et mettre en œuvre des stratégies spécifiques pour appuyer tous les sous-groupes d'élèves.

Les initiatives mises en œuvre par les écoles pour améliorer le rendement de tous les élèves sont soutenues par des initiatives systémiques comme la Réponse à l'intervention (RAI), les activités de développement professionnel, l'accompagnement de toutes les écoles et les visites du cadre d'efficacité.

Toujours dans le but de mieux soutenir les écoles dans l'amélioration du rendement des élèves, le Conseil continue de travailler à travers le « réseau équité » une culture de données favorisant la pratique réflexive et ayant pour but d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage des élèves. Cette pratique permet de compiler et d'analyser régulièrement des données d'observation de l'apprentissage au niveau de la salle de classe et de l'école. Ceci permet de suivre les progrès des élèves et d'ajuster les pratiques pédagogiques afin d'assurer l'amélioration du rendement de chaque élève. Les données cumulées alimentent les rencontres des équipes de collaboration et permettent de réguler l'apprentissage au fil des jours.

Les résultats provinciaux de l'OQRE sont disponibles en suivant le lien [Résultats \(eqao.com\)](http://eqao.com)



Conseil scolaire Viamonde

Il est recommandé :

QUE le rapport en date du 05 décembre 2022 sur Résultats aux tests de l'OQRE, 3^e et 6^e année (lecture, écriture et mathématiques), 9^e année (test provincial de mathématiques) et test provincial de compétences linguistique pour l'année scolaire 2021-2022 de quelques Sous-groupes d'élève soit reçu.

Préparé et présenté par :

Le surintendant de l'éducation

Hugues Kamga Wambo

116, Cornelius Parkway
Toronto (Ontario)
M6L 2K5

csviamonde.ca



TESTS EN LECTURE, ÉCRITURE ET MATHÉMATIQUES DE 3^E ANNÉE, CYCLE PRIMAIRE (1^{ÈRE} À 3^E ANNÉE)

- **Comparaison par sexe**

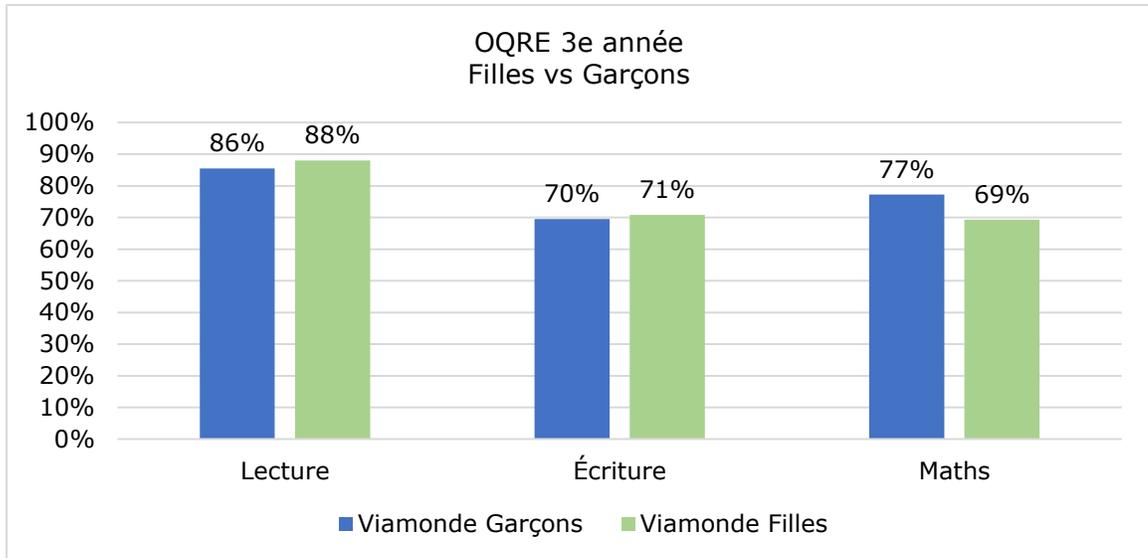


Figure 1 : Résultats filles vs garçons du Conseil au test en lecture écriture et mathématiques de 3^e année

- **Apprenants de la langue**

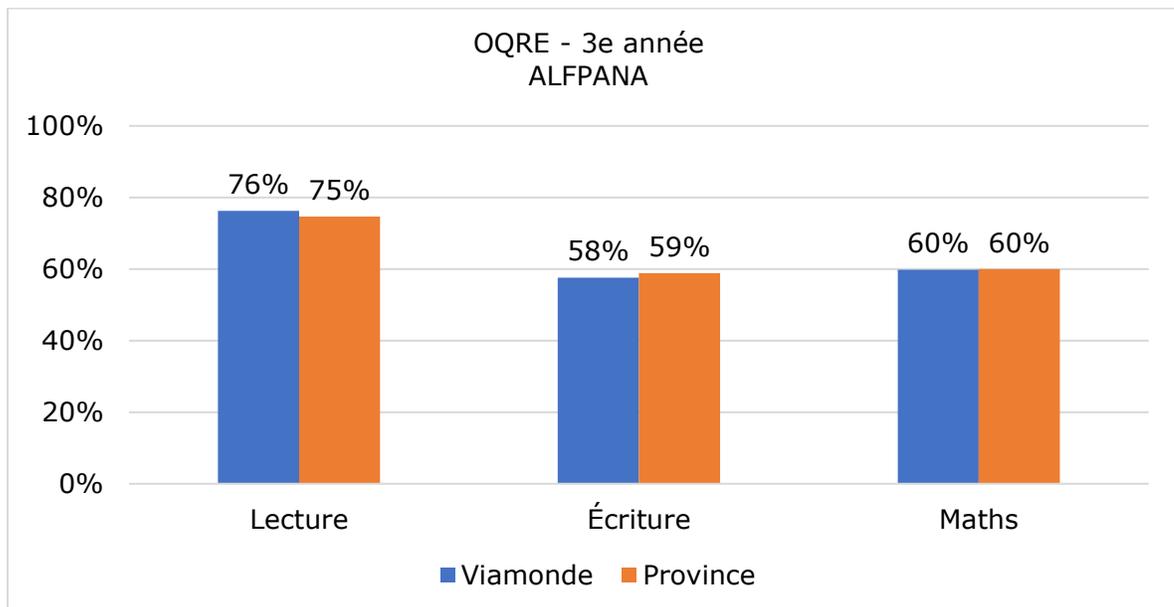


Figure 2 : Résultats des élèves apprenants de la langue au test en lecture écriture et mathématiques de 3^e année



- **Élèves inscrit au programme de l'enfance en difficulté excluant les surdoués**

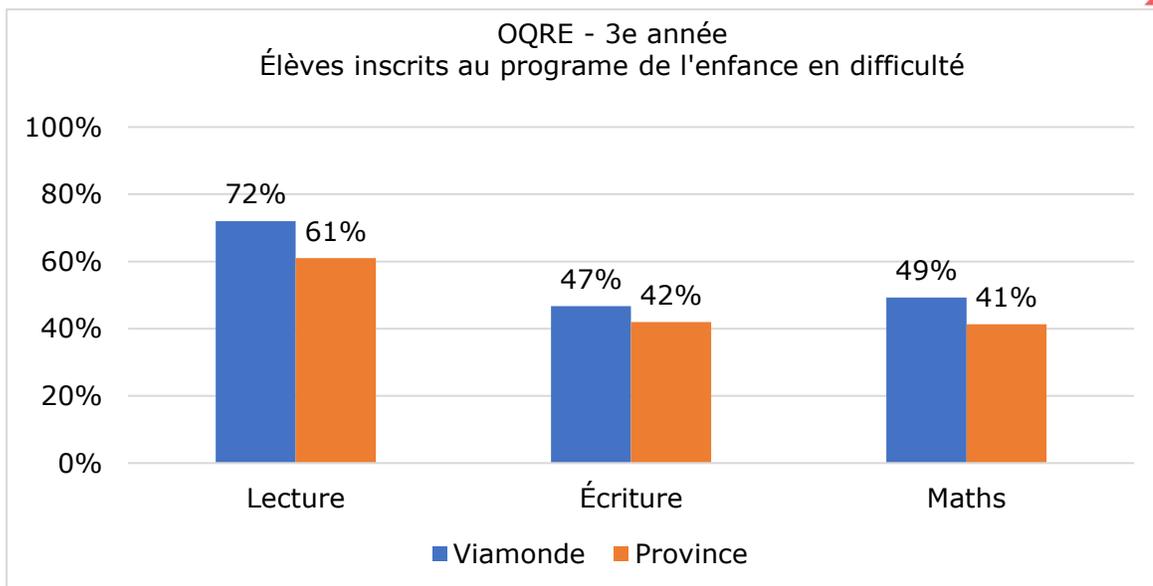


Figure 3 : Résultats du Conseil au test en lecture écriture et mathématiques de 3^e année des élèves inscrits au programme de L'enfance en difficulté

TESTS EN LECTURE, ÉCRITURE ET MATHÉMATIQUES DE 6^E ANNÉE DU CYCLE MOYEN (4^{ÈME} À 6^E ANNÉE)

- **Comparaison par sexe**

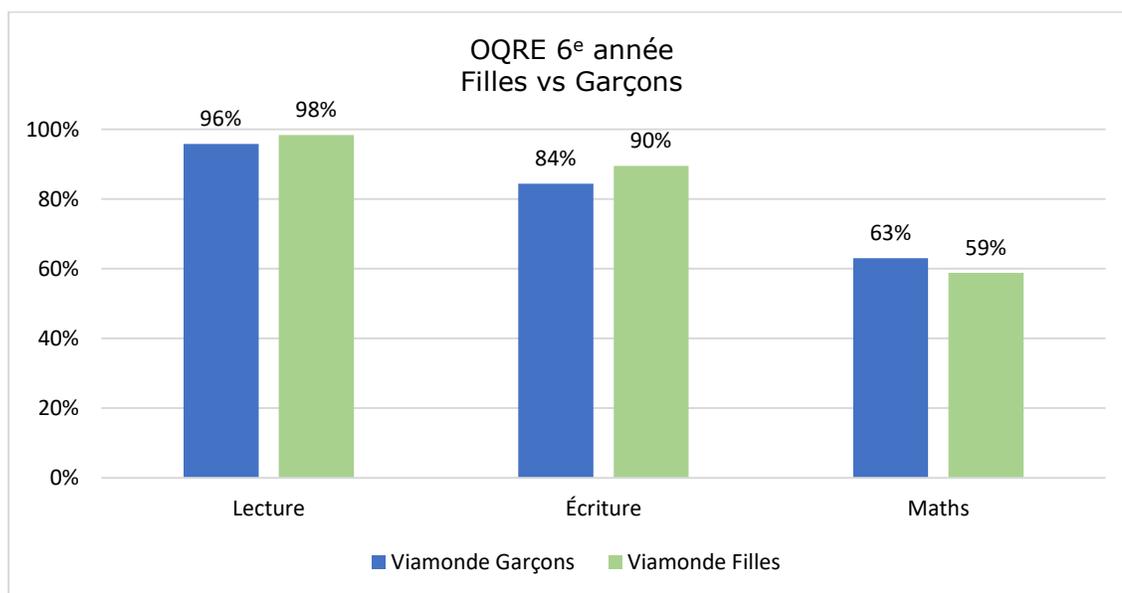


Figure 4 : Résultats filles vs garçons du Conseil au test en lecture écriture et mathématiques de 6^e année



- **Apprenants de la langue**

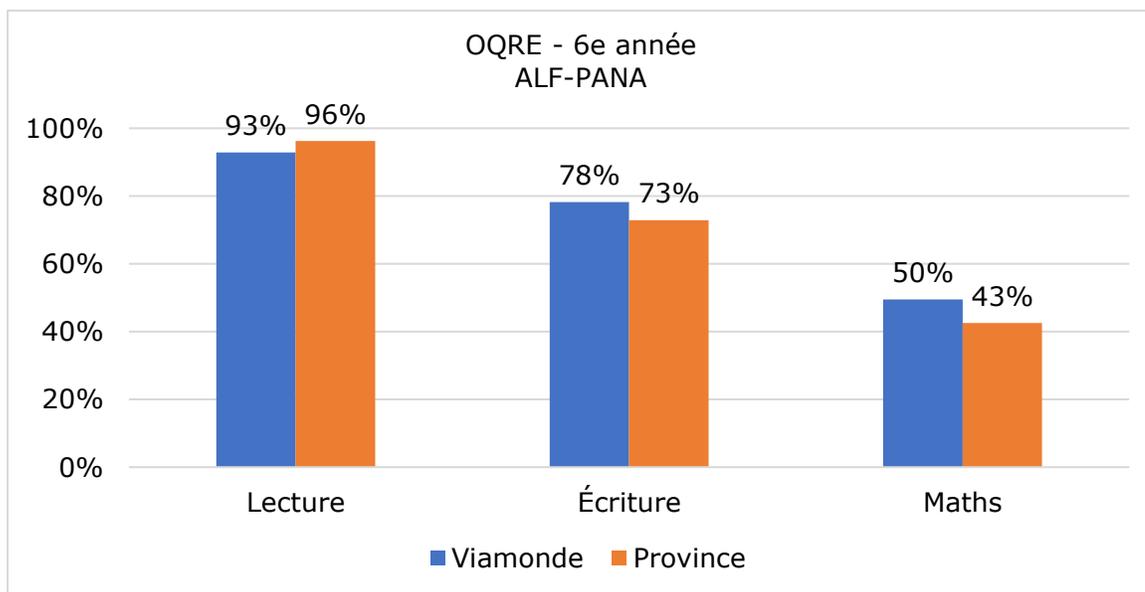


Figure 5 : Résultats des élèves apprenants de la langue au test en lecture écriture et mathématiques de 6^e année

- **Élèves inscrit au programme de l'enfance en difficulté excluant les surdoués**

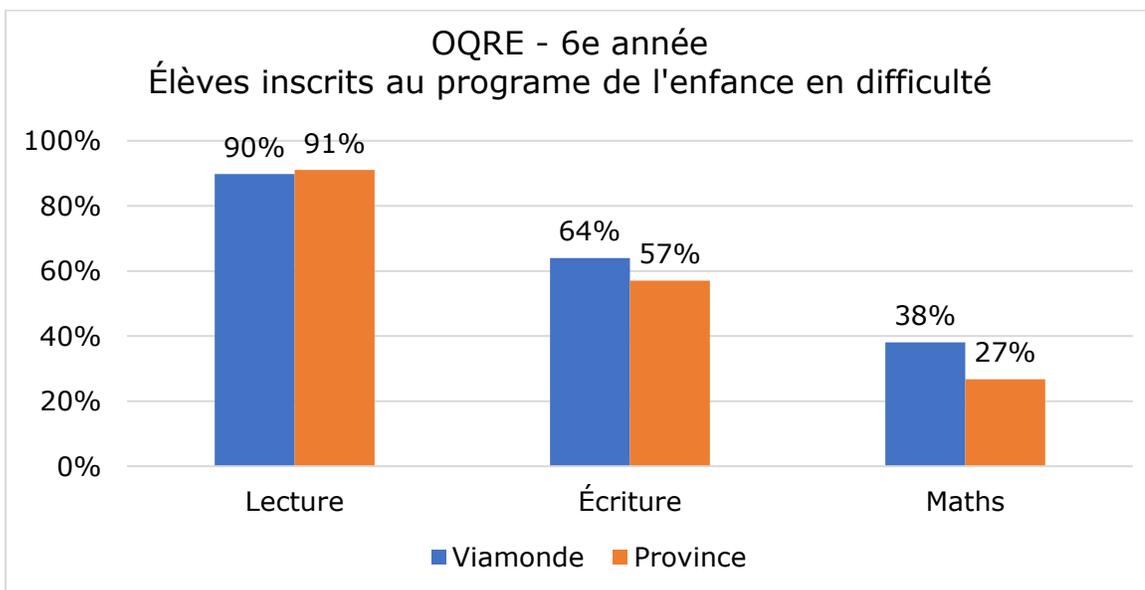


Figure 6 : Résultats du Conseil au test en lecture écriture et mathématiques de 6^e année des élèves inscrits au programme de L'enfance en difficulté



TEST DE MATHÉMATIQUES DE 9^E ANNÉE

- **Comparaison par sexe**

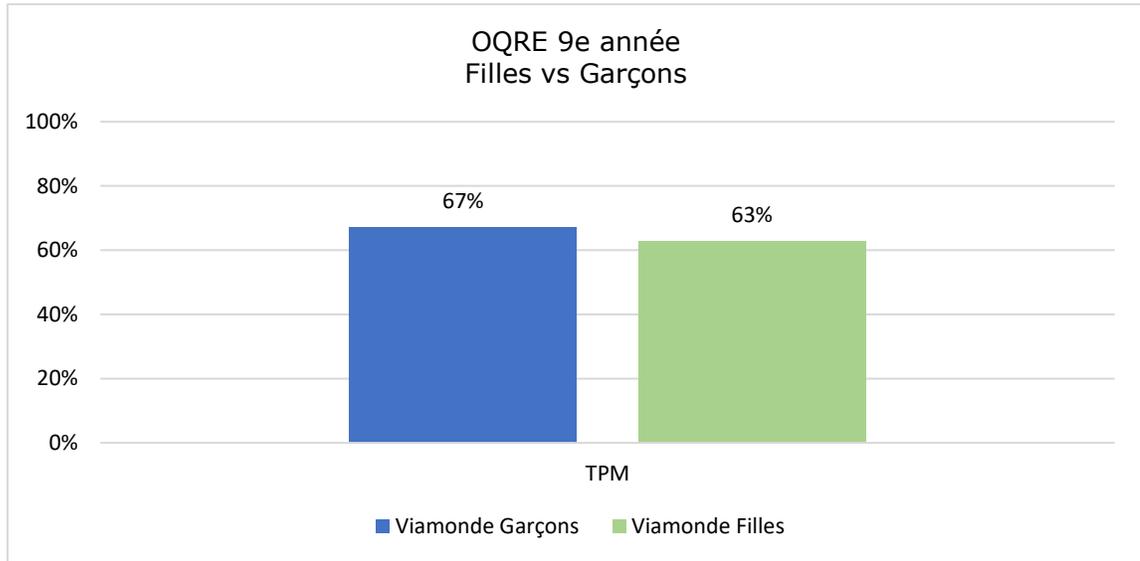


Figure 7 : Résultats filles vs garçons du Conseil au test de mathématique 9^e année

- **Apprenants de la langue**

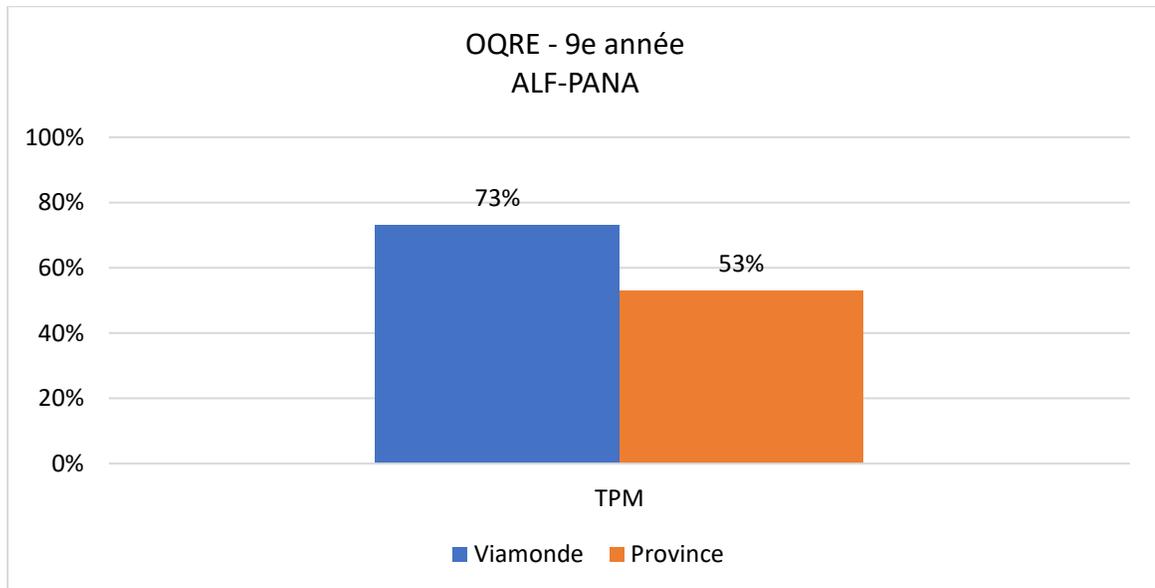


Figure 8 : Résultats des élèves apprenants de la langue au test de mathématique 9^e année



- **Élèves inscrit au programme de l'enfance en difficulté excluant les surdoués**

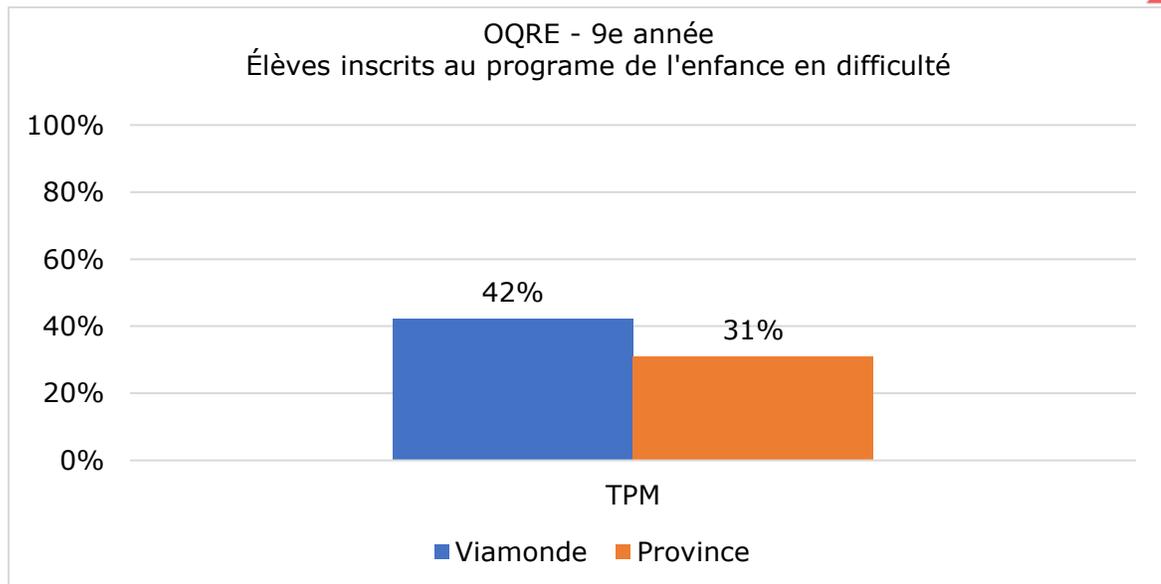


Figure 9 : Résultats du Conseil au test de mathématiques 9^e année des élèves inscrits au programme de L'enfance en difficulté

TEST DE COMPÉTENCE LINGUISTIQUE DE 10^E ANNÉE

- **Comparaison par sexe**

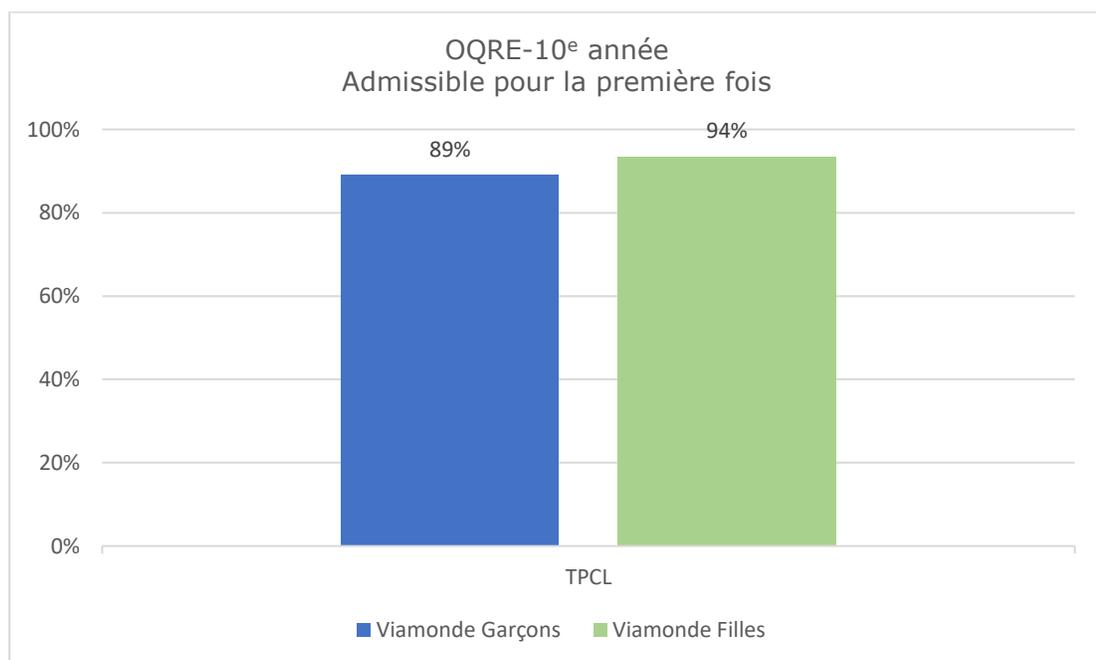


Figure 10 : Résultats filles vs garçons du Conseil au test de compétences linguistiques de 10^e année – Élèves admissibles pour la première fois

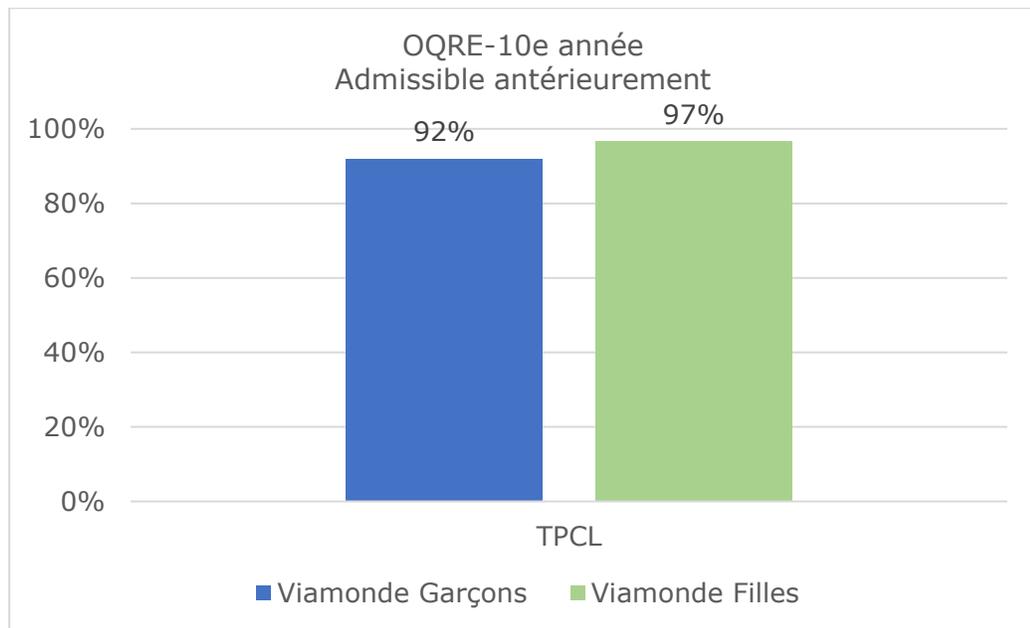


Figure 11 : Résultats filles vs garçons du Conseil au test de compétences linguistiques de 10^e année – Élèves admissibles antérieurement

- **Apprenants de la langue**

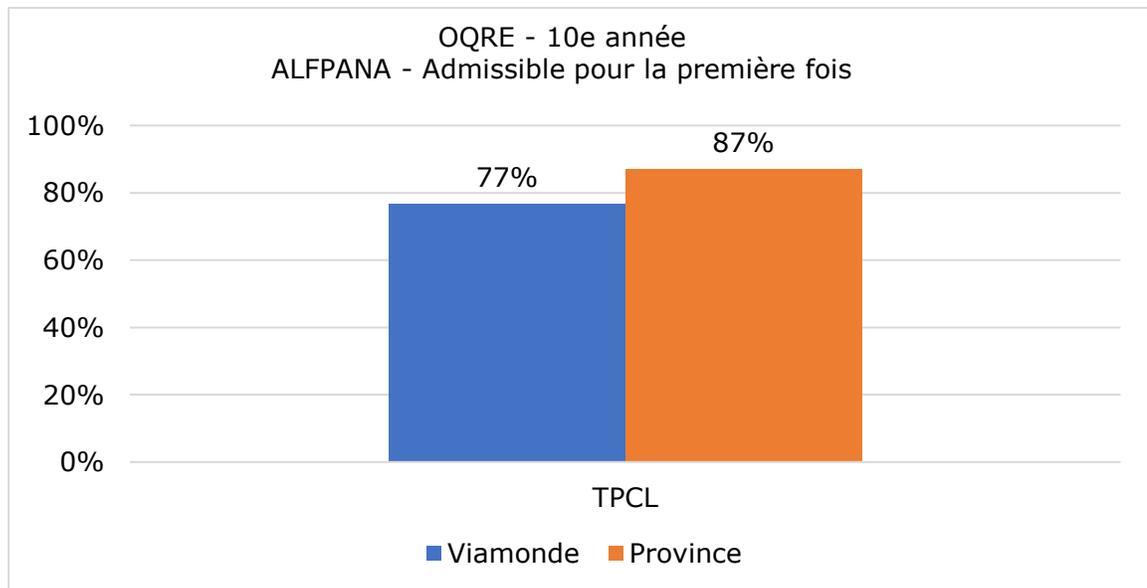


Figure 12 : Résultats des élèves apprenants de la langue au test de compétences linguistiques 10^e année – Élèves admissibles pour la première fois

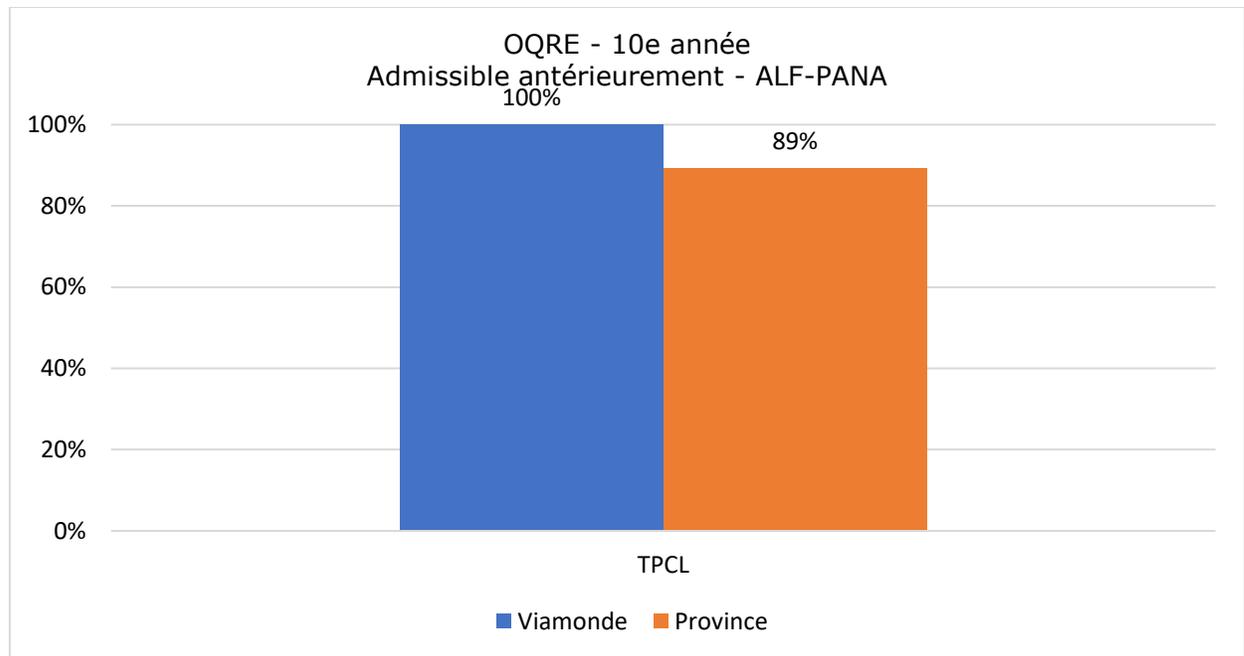


Figure 13 : Résultats des élèves apprenants de la langue au test de compétences linguistiques 10^e année – Élèves admissibles antérieurement

- **Élèves inscrit au programme de l'enfance en difficulté excluant les surdoués**

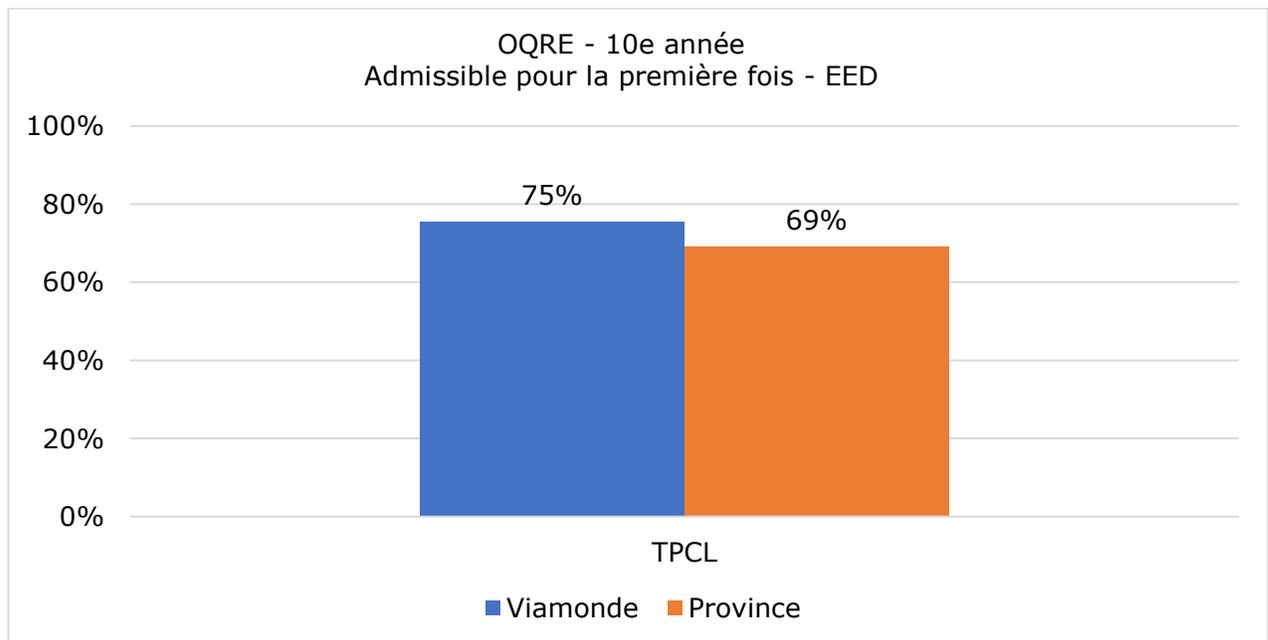


Figure 14 : Résultats du Conseil au test de compétences linguistiques de 10^e année des élèves inscrits au programme de L'enfance en difficulté – Élèves admissibles pour la première fois

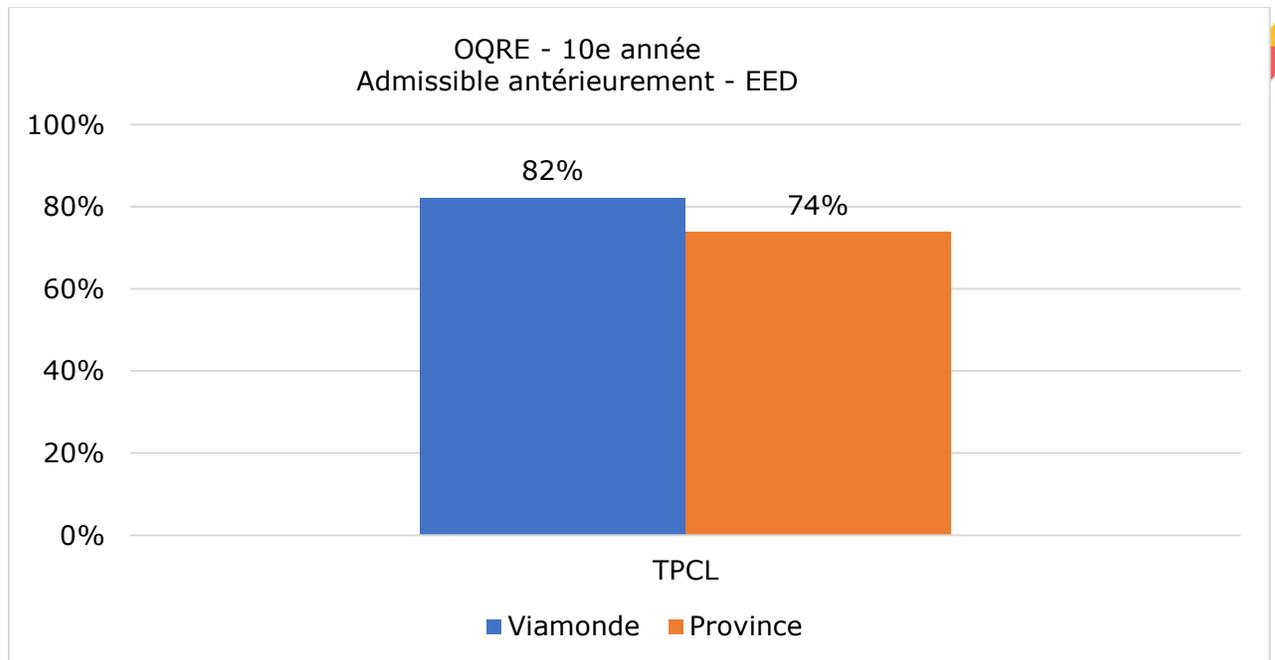


Figure 16 : Résultats du Conseil au test de compétences linguistiques de 10^e année des élèves inscrits au programme de L'enfance en difficulté – Élèves antérieurement

Les programmes d'ALF et PANA à Viamonde

Le 5 décembre 2022

L'élève ALF



- **Définition**

- C'est un apprenant du français qui a des lacunes langagières, mais avec appui, il sera capable de les combler et de réussir le programme d'études en français.
- C'est un élève qui suit les attentes et les contenus d'apprentissage du programme-cadre ALF

- **Comment on s'inscrit**

- En effectuant les évaluations diagnostiques (ex. *Bon départ* et *GB+*), les titulaires identifient les élèves qui ont des besoins en actualisation de la langue française.
- L'enseignant ALF participera activement à l'identification des élèves pouvant bénéficier du programme
- L'enseignant ALF utilisera la trousse de précision des acquis langagiers en français (TPALF) pour déterminer le minutage d'appui requis par élève selon les 4 paliers TPALF

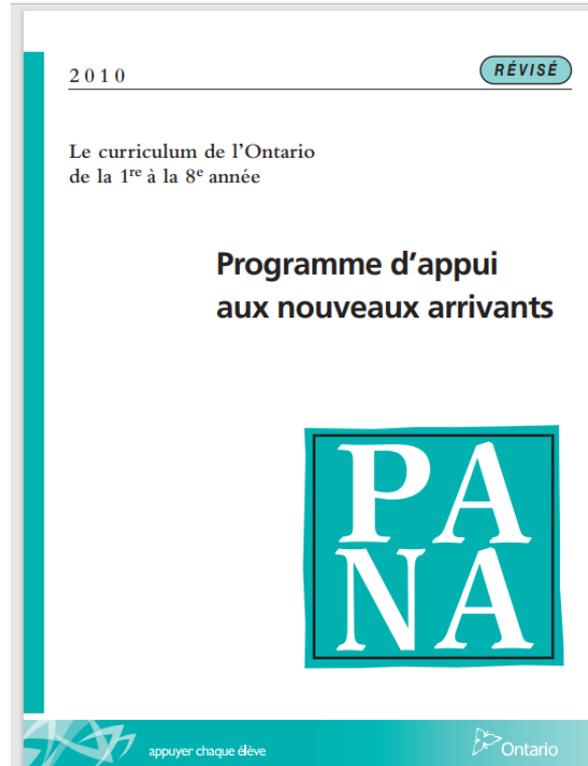


L'accompagnement de l'élève ALF

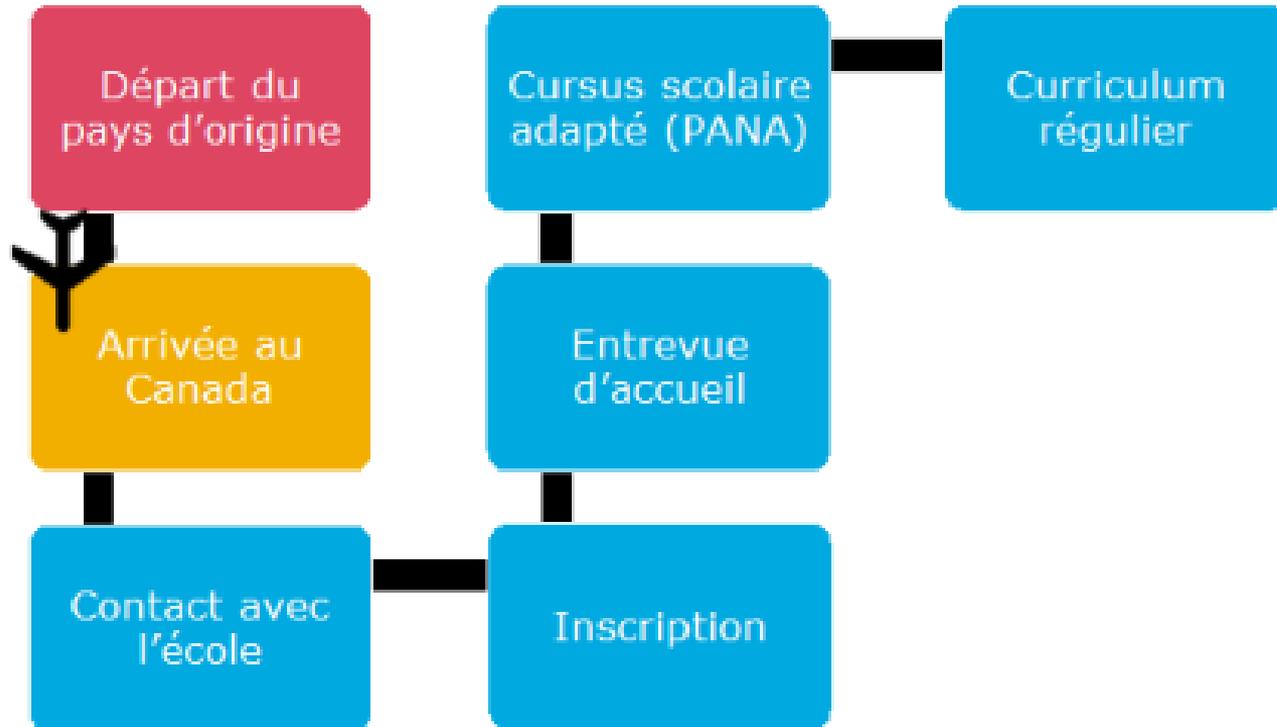
- Tout élève identifié ALF reçoit de l'appui en francisation en classe et de l'enseignant désigné ALF selon le minutage indiqué par le programme cadre

L'élève PANA

Les élèves nouvellement arrivés au Canada qui ne peuvent suivre immédiatement le programme d'études ordinaire pour des raisons linguistiques, culturelles ou d'ordre scolaire suivent le programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA).



Parcours des élèves nouveaux arrivants



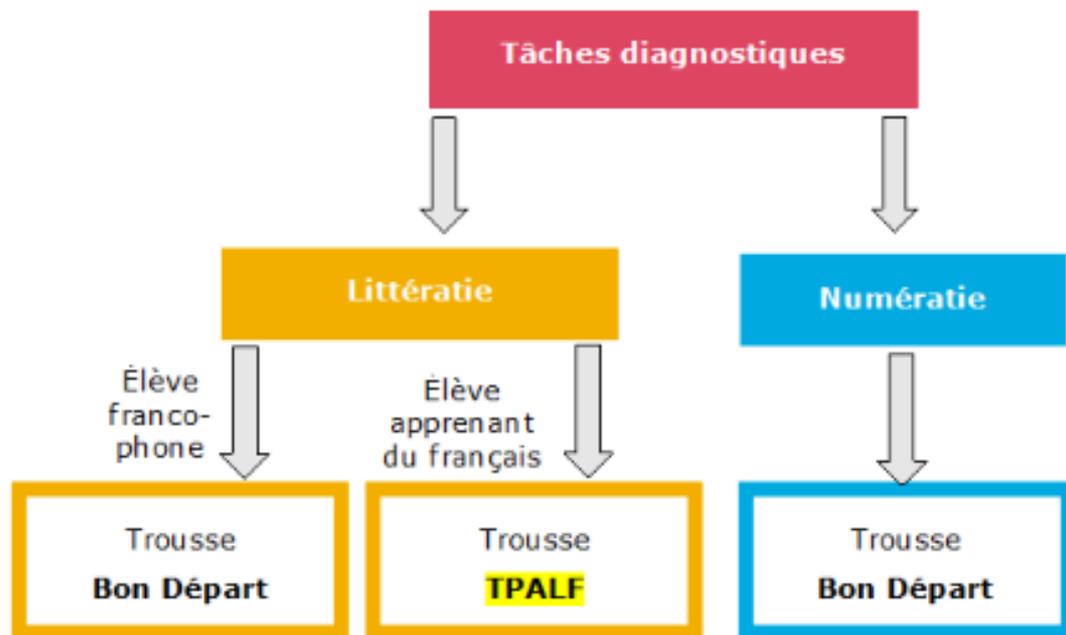
- France
- Guadeloupe
- Martinique
- Guyane
- La Réunion
- Saint-Pierre-et-Miquelon

- Polynésie française
- Nouvelle-Calédonie
- Territoires de Terres australes et antarctiques françaises
- Collectivité territoriale de Saint-Barthélemy

- États-Unis d'Amérique
- Australie
- Nouvelle-Zélande
- Royaume-Uni (Angleterre, Écosse, Pays de Galles)
- Irlande

Subvention en lien avec le programme d'appui aux nouveaux arrivants

Dans tous les cas, il est sugg er  de laisser une p riode d'une   deux semaines   l' l ve suite   ses d buts en classe afin qu'il ait la chance de s'adapter   son nouveau milieu avant d'administrer les  valuations diagnostiques.



⁴ Programme d'appui aux nouveaux arrivants, p. 9.

Éléments à mettre en place à l'école pour faciliter l'accueil des familles et des élèves nouveaux arrivants

✓	Éléments à mettre en place à l'école
	<ul style="list-style-type: none">• Affiches et panneaux multilingues souhaitant la bienvenue et indiquant la direction à suivre pour se rendre au bureau<ul style="list-style-type: none">◦ Cibler les langues les plus parlées au sein de la communauté
	<ul style="list-style-type: none">• Formation d'un comité d'accueil<ul style="list-style-type: none">◦ Suggestions de membres du comité : direction/direction adjointe, secrétaire(s), enseignant PANA, parents, membres de la communauté
	<ul style="list-style-type: none">• Création d'une banque de membres du personnels, membres de la communauté ou parents pouvant servir d'interprètes et aider à remplir les formulaires et à réaliser l'entrevue d'accueil
	<ul style="list-style-type: none">• Identification d'élèves ambassadeurs<ul style="list-style-type: none">◦ Élèves provenant de différentes classes pouvant servir de guides aux élèves nouveaux arrivants (parrainage)◦ Programme Alliés

Objet : Programme-cadre ALF et/ou PANA

Chers parent(s), tuteur(s) et tutrice(s),

Par la présente, nous vous informons qu'à la suite de l'évaluation du dossier de votre enfant, *nom de l'élève*, nous pourrions avoir des attentes et des contenus d'apprentissage du ou des programme(s)-cadre(s) mentionné(s) ci-dessous :

Programme d'actualisation linguistique en français (ALF)

L'ALF est un programme d'appui et d'accompagnement personnalisé qui répond aux besoins de chaque élève pour assurer sa réussite dans un milieu scolaire francophone. Le programme vise, entre autres, l'acquisition et une maîtrise suffisante de la langue française pour pouvoir communiquer, penser et apprendre.

Programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA) dans les matières suivantes :

Français Mathématiques Études sociales Sciences Géographie Histoire

Le programme PANA offre un accompagnement adapté pour l'apprenant venant de l'étranger possédant une bonne connaissance du français, mais qui démontre un besoin de mise à niveau dans une ou plusieurs matières. Il vise, entre autres, à découvrir la richesse culturelle du Canada, à assurer la réussite de l'élève à l'école française et à combler les besoins dans toutes les matières.

Prénom et nom légal de l'élève <i>Prénom et nom de l'élève</i>	Date de naissance <i>Sélectionner la date</i>	Niveau d'étude <i>Choisissez un élément</i>
École <i>Nom de l'école</i>	Nom de la direction d'école <i>Prénom et nom de la direction</i>	Nom de la personne-ressource ALF/PANA <i>Prénom et nom de la personne</i>
Nom des parents, tuteurs ou tutrices <i>Prénom(s) et nom(s) du ou des parent(s) / tuteur(s) ou tutrice(s)</i>		

Cocher une case

- J'ai pris connaissance de la lettre et je comprends que mon enfant suivra les attentes et les contenus d'apprentissage du programme-cadre indiqué dans cette lettre.
 Je désire en discuter avec l'équipe de l'école.
 Je refuse que mon enfant suive les attentes et les contenus d'apprentissage des programmes mentionnés ci-dessus.

Date	Signature d'un parent, tuteur ou tutrice
------	--

Conformément à l'article 29(2) de la Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée, auquel le Conseil soumet entièrement, les renseignements personnels recueillis par l'entremise de ce formulaire le sont en vertu de la Loi sur l'éducation, L.R.O. 1990, chap. E.2. Ces renseignements serviront à déterminer les forces et les besoins de votre enfant sur le plan de son apprentissage et de son comportement afin d'établir des stratégies d'interventions appropriées pour l'aider dans son parcours d'apprentissage ou d'apprentissage. Ceux-ci ne seront utilisés que pour les fins pour lesquelles ils ont été recueillis ou à des fins compatibles. Pour toute question relative à la collecte de ces renseignements, prière de vous adresser à la direction de l'école.

Distribution : Original - Dossier de l'élève (OSO)
 Copie - Parent(s), tuteur(s) ou tutrice(s)
 Copie - Membres des services aux élèves impliqués

- Parent

Les parents reçoivent une lettre de placement pour les élèves ALF et ou PANA demandant l'accord pour l'inscription au programme et le suivi des attentes et contenus du programme cadre ALF et ou PANA

Objet : Programme-cadre ALF et/ou PANA

Chers parent(s), tuteur(s) et tutrice(s),

Par la présente, nous vous informons qu'à la suite de l'évaluation du dossier de votre enfant, *nom de l'élève*, nous poursuivrons avec l'enseignement des attentes et des contenus d'apprentissage du ou des programme(s)-cadre(s) mentionné(s) ci-dessous :

Programme d'actualisation linguistique en français (ALF)

L'ALF est un programme d'appui et d'accompagnement personnalisé qui répond aux besoins de chaque élève pour assurer sa réussite dans un milieu scolaire francophone. Le programme vise, entre autres, l'acquisition et une maîtrise suffisante de la langue française pour pouvoir communiquer, penser et apprendre.

Programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA) dans les matières suivantes :

Français Mathématiques Études sociales Sciences Géographie Histoire

Le programme PANA offre un accompagnement adapté pour l'apprenant venant de l'étranger possédant une bonne connaissance du français, mais qui démontre un besoin de mise à niveau dans une ou plusieurs matières. Il vise, entre autres, à découvrir la richesse culturelle du Canada, à assurer la réussite de l'élève à l'école française et à combler les besoins dans toutes les matières.

Cocher une case

- J'ai pris connaissance de la lettre et je comprends que mon enfant suivra les attentes et les contenus d'apprentissage du programme-cadre indiqué dans cette lettre.
- Je désire en discuter avec l'équipe de l'école.
- Je refuse que mon enfant suive les attentes et les contenus d'apprentissage des programmes mentionnés ci-dessus.

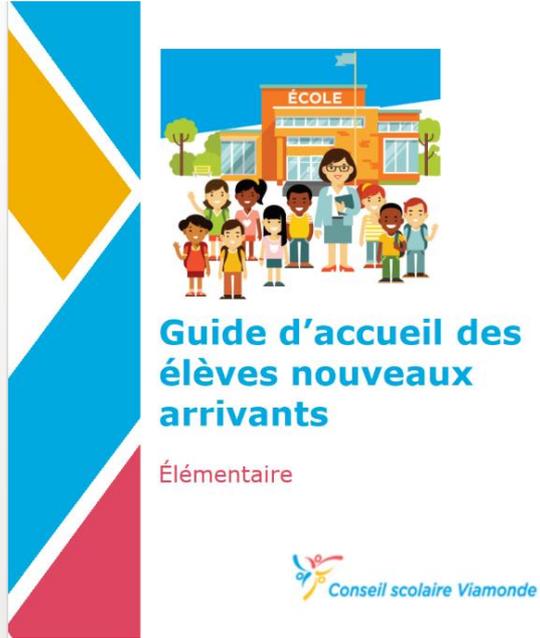
Date

Signature d'un parent, tuteur ou tutrice

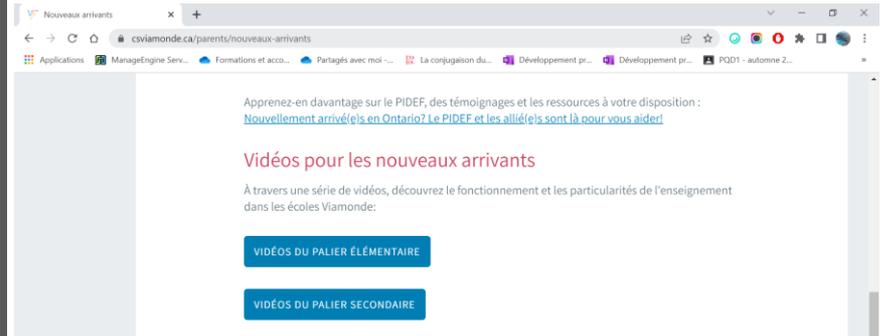
Nos guides

- Guide ALF pour le personnel enseignant
- Communauté ALF/PANA sur le EAV
- Guide ALF 9e-12e pour les directions
- Guide ALF 1er-8e
- Guide d'accueil PANA élémentaire
- Guide PANA secondaire

En appui aux guides



<https://csviamonde.ca/parents/nouveaux-arrivants>



Nos outils

- Outils diagnostique Bon départ
- Trousse de précision des acquis langagier en francais (TPALF)
- Coffret d'évaluation GB+ pour tous les enseignants en virtuel
- Trousse d'appui à la francisation GB+ en action pour toutes écoles du secondaire

Accompagnement
des services

Formation

Suivis

accompagnement

Appui aux élèves transgenres, non binaires, et en questionnement par rapport au genre

5 décembre 2022

Écoles sécuritaires et bienveillantes

Un milieu scolaire inclusif

Nos écoles inclusives:

- Normalisent la diversité de genre (p. ex., la présence d'affiches, de salles de toilettes neutres et de ressources qui reconnaissent la diversité de genre);
- Avons un personnel sensibilisé sur les concepts liés à la diversité de genre et qui peut reconnaître la transphobie et y réagir de façon efficace;
- Sont conscientes des énoncés sur **l'équité** et les **politiques du Conseil** visant le climat scolaire, et publicisent ces textes pour que la communauté de l'école les connaisse;

Un milieu scolaire inclusif

Nos écoles inclusives:

- Mettent en place un plan d'appui à l'identité et l'expression de genre pour chaque élève en transition, en questionnement, quels que soient l'âge et le niveau scolaire de l'enfant.
- Favorisent l'inclusion et le droit des élèves dans ses politiques;
- Ont une bibliothèque inclusive qui contient des ouvrages de fiction ou de documents abordant les thématiques 2SLGBTQIA+ dont la question trans.

Un milieu scolaire inclusif

Nos écoles inclusives:

Voici un tableau présentant les droits des élèves en questionnement et en transition dans une école, des pratiques et des stratégies concrètes suggérées, ainsi que diverses informations importantes selon des thématiques.

Droits des élèves

Pratiques suggérées et informations importantes

NOMS ET PRONOMS

« Les élèves trans ont le droit de se faire adresser la parole au moyen du nom et du pronom de leur choix. »

- Toujours respecter le nom/pronom que l'élève veut utiliser. Les élèves ont ce droit même s'ils n'ont pas fait de changement légal à leur nom ou bien à leur genre. S'il y a un changement, discuter avec l'élève comment elle/il aimerait procéder pour partager ceci avec la classe, l'école, etc. (voir le plan d'appui).
- Faire des « check in » fréquents avec tous les élèves par rapport aux pronoms qu'ils veulent utiliser, et toujours respecter ce que les élèves indiquent. Assurez-vous de modéliser en partageant vos propres pronoms.
- En français, il n'y a pas de pronoms neutres tel « they » en anglais. Cependant, plusieurs personnes ont commencé à utiliser d'autres pronoms, tels « yelle », « iel », « al », ou « ol ». D'autres utilisent « on » comme pronoms neutres. Le plus important, c'est de respecter ce que l'élève préfère.
- Utiliser le mauvais pronom ou non pour un ou une élève peut être considéré une forme de discrimination et n'est pas recommandé. Il est possible de faire une erreur – ce n'est pas la même chose qu'un refus intentionnel et/ou continu de reconnaître l'identité d'une personne. Si on fait une erreur et on utilise le mauvais pronom ou nom pour s'adresser à l'élève, il s'agit tout simplement de s'excuser et de promettre que ça ne va pas se répéter.

DOSSIERS

« Les dossiers officiels devraient refléter dans la mesure du possible l'identité sexuelle vécue de l'élève, y compris ses choix en matière de nom et de pronom. »

- L'école va changer les dossiers de l'élève pour refléter un changement légal au nom ou au genre lorsque la documentation est présentée.
- Cependant, dans le système Aspen, il est possible d'indiquer le « nom préféré » de l'élève, et de s'assurer que celui-ci, ainsi que l'identité de genre vécue par l'élève sont bien indiqués sur les listes de classe, les horaires, les bulletins, etc. Ceci peut inclure une initiale plutôt qu'un pronom complet.
- Il est possible qu'il soit nécessaire pour le personnel des écoles de faire des changements manuels pour assurer que les bons noms et pronoms sont sur les bulletins. Comme toujours, il faut suivre la règle d'or et s'assurer qu'on respecte le besoin de l'élève – parfois, pour toutes sortes de raison, les élèves ne sont pas prêts pour un changement de nom/pronom sur le bulletin. Voilà l'importance d'utiliser le plan d'appui et de consulter les élèves.
- Si une ou un élève ne veut pas un changement dans le bulletin, mais a changé son nom ou pronom en classe, on suggère aussi de donner à l'élève une 2^e copie des commentaires de bulletin, avec les noms et pronoms utilisés de l'élève. Ceci permet à l'élève de s'avoir qu'elle ou il est appuyé, et peut quand même se voir refléter dans les commentaires de bulletins.

Droits des élèves

Pratiques suggérées et informations importantes

TOILETTES ET VESTIAIRES

« Les élèves trans ont le droit d'utiliser les toilettes et autres installations qui correspondent à leur identité sexuelle vécue, et prendre part aux cours d'éducation physique ou autres, en fonction de cette identité. S'ils le désirent, les élèves trans peuvent aussi demander l'accommodement de leurs besoins en matière de toilettes non sexospécifiques ou d'espaces privés avec vestiaires. L'accès à des installations davantage privées, comme des cabines-vestiaires ou douches munies de rideaux ou d'une porte bénéficieraient à tous les élèves. »

- Nous sommes obligés d'accommoder les besoins des élèves en matière d'utilisation des toilettes. Nous ne pouvons pas empêcher un.e élève d'utiliser la toilette qui correspond à leur identité de genre, et l'inconfort de l'autre n'est pas une justification pour l'empêcher.
- Un élève peut demander d'utiliser une toilette privée/universelle, et parfois la toilette des adultes est utilisée à ces fins. Ceci est acceptable si c'est ce que l'élève désire. Par contre, on ne peut pas imposer à un élève trans d'utiliser les toilettes des adultes. De plus, ceci ne devrait pas être considéré en tant que solution permanente.
- Il est fortement recommandé d'avoir une option de toilette universelle qui est disponible pour tous les élèves, et ceci ne devrait pas attendre qu'on prenne connaissance de la présence d'un enfant trans ou en questionnement.
- Comme pour toutes formes d'appui, le plus important est de suivre le besoin de l'élève en question, et d'assurer sa sécurité. Il se peut que ce soit nécessaire d'avoir une discussion avec les élèves de la classe ou de l'école par rapport à ceci (par contre, il faut toujours s'assurer de respecter le droit à la confidentialité de l'élève en question). Voilà pourquoi c'est gagnant de parler d'identité de genre, de la communauté trans, et de l'inclusion avant qu'une ou un élève ne s'identifie de cette façon (*voir la section 5, p.23 pour de plus amples informations sur comment créer un milieu scolaire inclusif).

CONFIDENTIALITÉ

« Les élèves ont le droit à la vie privée et les écoles doivent respecter le caractère confidentiel du statut de transgenre. Ce statut ne devrait pas être divulgué à quiconque, à moins que l'élève ne le demande ou que cette information soit nécessaire pour combler un besoin particulier en matière d'accommodement. »

- Le fait qu'un élève s'identifie comme transgenre, non binaire, ou en questionnement est confidentiel. Cette information devrait seulement être partagée lorsque c'est nécessaire pour la sécurité de l'enfant/pour pouvoir combler un des accommodements de l'élève.
- Si une élève vient vous parler de son identité de genre, il est bien sûr recommandé d'en parler à la direction pour discuter des prochaines étapes, selon les besoins de l'élève en question. Par contre, en dehors de ce suivi, ce n'est pas à vous de dévoiler cette information à qui que ce soit dans l'école ni dans la famille de l'enfant.

	Droits des élèves	Pratiques suggérées et informations importantes
CODE VESTIMENTAIRE	<p>« Les codes vestimentaires et uniformes scolaires devraient être flexibles et inclusifs à l'égard de tous les élèves peu importe leur sexe ou identité sexuelle, ou l'expression de leur identité sexuelle. »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le code vestimentaire devrait s'adresser à tout le monde, et ne devrait pas avoir des « règlements pour filles et règlements pour garçons ». Lorsqu'on crée un code vestimentaire genré, on ignore la non-binarité, et de plus, on peut mettre les élèves trans dans des situations difficiles. Les vêtements sont pour tout le monde.
HÉBERGEMENT	<p>« Les établissements d'enseignement qui comptent des résidences étudiantes devraient faire en sorte que les élèves trans puissent être hébergés dans une résidence qui correspond à leur identité trans vécue. Il est aussi avantageux d'offrir des possibilités d'hébergement inclusives sur le plan du sexe où les élèves partagent des locaux, peu importe leur sexe ou identité sexuelle. »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'hébergement n'est pas une question dans les écoles de notre conseil. • Par contre, lors des sorties, il est important de respecter les besoins des élèves et leur sécurité. Il faut donc prévoir une discussion avec l'élève en question et/ou voir ce qui est indiqué dans le plan. • Il se peut que la meilleure solution pour l'élève en question soit une chambre louée pour l'élève seul.e. Dans ce cas, l'école doit défrayer les coûts supplémentaires qui peuvent survenir. Ce n'est pas la responsabilité de l'élève de payer plus pour assurer sa propre sécurité.

Appui aux élèves et aux écoles:

- Guide pour le personnel et pour les parents - Créer un environnement de sécurité, d'inclusion et d'appui pour les élèves transgenres, non binaires, et en questionnement par rapport au genre;
- Activités systémiques au sein du Conseil
 - Journée du chandail rose
 - Semaine Viarose
 - Moi de la fierté
 - Marche de la fierté à Toronto
- Former et outiller le personnel;
- Appuyer les alliances LGBTQ2+ dans les écoles;
- Sensibiliser les élèves:
 - 3 ateliers ou Forum de discussion pour les élèves - possibilité;
 - 1 atelier informatif pour les parents – possibilité.

Questions ou suggestions:

Élyse Buligan

Directrice, Services pédagogiques

Volet écoles sécuritaires, bienveillantes et accueillantes

Buligane@csviamonde.ca

Activités systémiques qui soutiennent l'équité

Présentation au CDP par le service des
Écoles sécuritaires et bienveillantes
5 décembre 2022

- Célébration de l'Halloween
- Mois de l'histoire des femmes
- Mois canadien de l'histoire islamique
- Semaine de sensibilisation à l'intimidation et de prévention





Célébration de l'Halloween

Guide [Dans la joie et le respect](#)

Mon costume est-il approprié?

Liste de vérification pour les déguisements en milieu scolaire

Tout le monde aime se déguiser. Parfois, avec de bonnes intentions ou sans même s'en rendre compte, les gens portent des costumes qui peuvent faire en sorte que les autres se sentent blessés, insultés ou humiliés.

Afin de s'y retrouver, vous trouverez ci-dessous des questions qui vous aideront dans le choix d'un costume.



Mon costume est-il approprié?

Répondre par oui ou par non aux questions suivantes :

1. Est-ce que mon déguisement représente **autre chose que**:
 - o une créature mythique, un animal ou un objet, un personnage fictif (p. ex., film, télévision, bande dessinée) ou imaginaire?
 - o une situation qui n'existe pas et que j'ai inventée moi-même? (ex. : un requin qui fait du surf, un martien fuchsia, etc.)

OUI NON
2. Est-ce que mon déguisement fait référence à une culture qui n'est pas la mienne? (p. ex., : une coiffe de plumes qui ressemble aux coiffes cérémoniales des Premières Nations, un kimono, un turban, maquillage associé au jour des Morts?)

OUI NON
3. Est-ce que le costume envisagé comprend des symboles religieux ou spirituels?

OUI NON
4. Dans le cadre du déguisement, faut-il changer sa couleur de peau pour ressembler à quelqu'un qui n'est pas de la même origine que soi?

OUI NON
5. Si mon déguisement est vendu en ligne ou dans un magasin, est-ce que l'emballage comprend des mots tels que « tribal, » « guerrière, guerrier, » des références à un groupe de personnes identifiables soit par leur origine (« africain » « chinois » « mexicain ») ou leur culture (« rasta » « gitane » *)?

OUI NON

6. Est-ce que mon costume est basé sur des moments historiques tragiques, des violences qui ont vraiment eu lieu? (p. ex., : costume d'« esclave, » de « cowboy et d'Autochtone. »)

OUI NON

7. Est-ce que mon costume est basé sur des personnages historiques racisés (Pocahontas, Martin Luther King, Beyoncé, etc.) ou des personnages historiques problématiques? (p. ex., Adolf Hitler)

OUI NON

8. Est-ce que mon costume fait référence à tout ce qui concerne la santé mentale? (p. ex., : les maladies mentales, les capacités physiques et intellectuelles)

OUI NON

9. Est-ce que mon costume inclut des accessoires tels que des armes fausses (fusil, pistolet, couteau, épée, hache, arc et arbalète) de même que du maquillage ressemblant à du sang?

OUI NON

11. Si mon déguisement représente un genre autre que le mien (par exemple, je suis un garçon qui veut se déguiser en fille), l'intention est-elle : de paraître ridicule, de se moquer du corps ou des façons d'agir des personnes du sexe opposé? Est-ce que mon costume incorpore des éléments vulgaires? Est-ce que le costume ridiculise les personnes de la communauté LGBTQ2+?

OUI NON

12. Est-ce que le costume vise quelqu'un qui existe vraiment? Est-ce que cette personne est vulnérable? A-t-elle été victime d'injustice ou d'oppression? Si la personne représentée voyait le déguisement, est-ce qu'elle aurait de la peine?

OUI NON

Si tu as répondu **OUI À AU MOINS UNE DE CES QUESTIONS** il est préférable de modifier le costume. Même si tes amis ou d'autres personnes membres de la culture que tu représentes aiment ton déguisement, cela ne veut pas dire que celui-ci est approprié ou qu'il ne sera pas blessant pour des membres de notre communauté. Souviens-toi que les costumes à l'école devraient nous rendre heureux et amuser les autres, sans faire de la peine ou soulever des questions qui vont nous rendre tristes ou nous gêner. Amuse-toi dans le respect et la bonne humeur!

Mieux comprendre l'appropriation culturelle

On entend souvent parler d'appropriation culturelle dans les médias. Il existe une réelle différence entre célébrer une culture et usurper un de ses aspects pour des raisons ludiques. Quelle est la différence entre et **l'appréciation culturelle** et **l'appropriation culturelle** ?

L'appréciation culturelle implique et reconnaît la communauté concernée. Il y a une relation de partage et une notion d'échange.

L'appropriation culturelle c'est l'adoption ou le vol d'icônes, de rituels, de normes esthétiques et des comportements d'une culture par une autre. Plus précisément, quand la culture en question est en situation minoritaire ou de subordonnée dans un contexte social ou politique par la culture dominante. Cette appropriation se produit sans réelle compréhension du pourquoi ni du comment la culture originale en question a développé ses pratiques, ses objets, ses croyances et leurs significations.

Un exemple trop fréquent est l'appropriation culturelle des peuples autochtones. Au Canada, il y a plus de 50 Premières Nations distinctes tels les Micmacs, les Mohawks, les Naskapis, les Inuits, etc. Chacune possède une culture, une langue et des traditions qui lui sont propres.

Porter une coiffe de plume pour faire la fête, ce n'est pas approprié et ce n'est en aucun cas une forme « d'échange culturel ». Ce genre de costume renforce et perpétue des stéréotypes et dénie les événements tragiques vécus au Canada par ces peuples autochtones.

La coiffe de plumes n'appartient pas à toutes les nations autochtones. Elle est trouvée chez les peuples des Plaines, tels les Cris et les Ojibwés. Les chefs de tribus n'achètent pas cette coiffe. Elle leur est remise et des cérémonies et un protocole entourent cet événement. Un artefact ne devrait jamais devenir un simple accessoire!

D'autres exemples d'appropriation, disponibles dans de nombreux magasins, sont vendus comme forme de déguisements tels une perruque afro ou encore un chapeau rastafari incluant des *dreads*. Le style de cheveux représente une culture, ses défis et ses conquêtes, tandis que l'autre relève d'une religion et d'un mouvement appelé le rastafarisme.

L'appropriation culturelle est violente et douloureuse parce qu'elle est une extension de siècles de racisme, de génocide ou d'oppression. De plus l'appropriation culturelle perpétue des stéréotypes inexacts sur les personnes qui sont des minorités visibles, des stéréotypes produits par la culture dominante.

Apprécier une culture n'est pas synonyme de s'approprier cette culture. De la même façon, être invité à prendre part à une tradition culturelle n'est pas la même chose que s'approprier cette culture en dehors de ce contexte.

Est-ce que ça veut dire que nous ne devrions jamais porter des habits d'autres cultures, partager des histoires, s'initier aux mets du monde ou célébrer avec d'autres cultures et éviter les gens différents de nous? Non, pas du tout. Les cultures sont fluides et nous pouvons tous apprendre les uns des autres. Il faut tout simplement le faire avec respect et en consultant les gens de la communauté en question. Les échanges culturels sont des expériences importantes et positives, mais ils doivent être faits avec respect.

Lorsqu'on se demande s'il s'agit d'appropriation culturelle ou non, voici des questions à se poser afin de bien discerner. Que ce soit un objet, une tradition, un habit ou autre :

- 1- Quelle en est la **source** ? (De quel peuple ou de quelle communauté provient originalement l'objet ou la tradition? Est-ce un groupe ayant vécu ou qui vit encore de l'oppression systémique ou de la marginalisation? D'où provient l'objet ou la tradition que j'ai l'intention d'utiliser – est-ce quelqu'un de ce groupe qui me l'a montré, me l'a partagé ou me l'a vendu? Si oui, est-ce qu'ils ou elles ont partagé quand et comment pourrait-il être utilisé? Si c'est acheté, qui va en recevoir les profits?)
- 2- Quelle en est la **signification** ou l'importance ? Est-ce **sacré** ? (Pour ce peuple ou cette communauté, qu'est-ce que ça signifie ? Est-ce que mon utilisation respecte l'intention?)
- 3- À quel point est-ce que l'élément est **similaire** à l'original ? Est-ce une copie exacte ou bien une référence inspirée par certaines couleurs ou silhouettes ?

Mets-toi dans les chaussures de l'autre (au sens figuré), avant de le faire pour de vrai !

Mois de l'histoire des femmes



[Livret d'activités de la maternelle à la 3e](#)

[Livret d'activités de la 4e à la 6e](#)

[Livret d'activités de la 7e à la 12e](#)

Mois canadien de l'histoire islamique

[Livret d'activités de la maternelle à la 3^e](#)

[Livret d'activités de la 4^e à la 6^e](#)

[Livret d'activités de la 7^e à la 12^e](#)



Semaine de la sensibilisation à l'intimidation et de la prévention

Du 20 au 26 novembre

[Livret d'activités de la maternelle à la 3e](#)

[Livret d'activités de la 4e à la 6e](#)

[Livret d'activités de la 7e à la 12e](#)

Atelier virtuel de sensibilisation à l'intimidation et à la prévention pour les parents d'élèves de la maternelle à la 6e

Atelier virtuel de sensibilisation à l'intimidation et à la prévention pour les parents d'élèves de la 7e à la 12e

Ateliers pour les parents, tutrices et tuteurs

Semaine de la sensibilisation à l'intimidation et de la prévention

- Pour les parents d'élèves de la maternelle à la 6^e année:

Intimidation et conflit

Mardi 22 novembre à 19 h

Lien de connexion: bit.ly/atelier22novembre

- Pour les parents d'élèves de la 7^e à la 12^e année :

Intimidation et cyberintimidation

Mercredi 23 novembre à 19 h

Lien de connexion: bit.ly/atelier23novembre

Présenté en partenariat avec Brave Éducation.



The logo for ARTmonie features the word 'ART' in a bold, sans-serif font. The 'A' is red, the 'R' is blue with a brushstroke effect, and the 'T' is yellow. To the right of 'ART', the word 'monie' is written in a light blue, cursive script font.

ARTmonie

**ARTmonie :
Alignons-nous
contre les
discriminations!**

The logo for 'ARTmonie' is displayed on a dark blue background. The word 'ART' is written in a bold, sans-serif font, with 'A' in red, 'R' in blue, and 'T' in yellow. The 'R' is stylized with a paintbrush stroke effect. To the right of 'ART', the word 'monie' is written in a light blue, cursive script font.

ARTmonie

**Sept prix seront
décernés cette
année :**

- un prix pour l'oeuvre gagnante par catégorie (cinq prix)
- un prix de la direction générale du conseil
- un prix du public.

Questions



Conseil scolaire Viamonde

Questions ou suggestions:

Élyse Buligan

Directrice, Services pédagogiques
Volet écoles sécuritaires,
bienveillantes et accueillantes

Buligane@csviamonde.ca